



AVIS DE COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société MANAGEM s'est réunie sous la présidence de M. Imad TOUMI, le Mercredi 11 juin 2025 à 10 heures, au siège social sis au Twin Center, Tour A, Angle Bd Zerktoni et Bd Al Massira Al Khadra – Maarif, Casablanca.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, a permis de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 10 769 942 actions sur les 11 864 676 composant le capital social.

Au cours de cette séance, les résolutions suivantes publiées préalablement à la tenue de l'Assemblée dans le journal électronique Médias24 du 8 mai 2025, ont été complétées et adoptées à l'unanimité des votes valablement exprimés, soit :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les états de l'exercice clos au 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de 215 924 925,23 dirhams.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2024.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée par les lois en vigueur, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de doter la réserve légale, de distribuer des dividendes de 474 587 040,00 DH soit un dividende unitaire de 40 DH par action et d'affecter le solde disponible en report à nouveau créditeur, comme suit :

Bénéfice net comptable	215 924 925,23 DH
Réserve légale	-18 733 670,00 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	263 387 842,89 DH
Autres réserves	100 646 510,00 DH
Solde disponible	561 225 608,12 DH
Dividendes	474 587 040,00 DH
Solde affecté en report à nouveau	86 638 568,12 DH

Ce dividende sera payé, sous déduction de la taxe retenue à la source, le 1^{er} Juillet 2025, selon les modalités prévues par la législation en vigueur.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil, du Comité des Risques et des Comptes et du Comité ESG, à 2 760 000 dirhams brut.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision nouvelle.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

À PROPOS DE MANAGEM

Managem est un opérateur minier privé, coté en bourse. Depuis sa création en 1930, il a développé une expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'activité minière, allant de l'exploration et l'extraction jusqu'à la commercialisation des minerais. Aujourd'hui, Managem, Groupe de dimension internationale, présent dans neuf pays, emploie plus de 5 000 collaborateurs. Il est reconnu comme un opérateur de référence sur le continent africain. Depuis sa création, Managem s'efforce à créer une valeur partagée avec ses parties prenantes sous l'égide de son actionnaire de référence, Al Mada, fonds panafricain de première envergure dont la raison d'être est le « Positive Impact ».

CONTACT PRESSE

Groupe Managem
Relations Investisseurs :
investors@managemgroup.com

Relations Média :
communication@managemgroup.com
www.managemgroup.com